

FICHE DE POSTE Année 2017/2018

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°48-3
	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique en langues vivantes
	PLACE DU POSTE	3 emplois de conseillers pédagogiques en langues vivantes sont à pourvoir à la circonscription de Marignane, Marseille 2 et St Rémy. Le poste, est placé sous la responsabilité de l'IEN de circonscription, et de l'IEN chargé de la mission des langues vivantes. Cet emploi est réservé à un(e) enseignant(e) du 1 ^{er} degré, titulaire, en activité dans le département des Bouches du Rhône.
Luations, indicateurs...	CADRE GENERAL	Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN chargé de la mission des langues vivantes.
	MISSIONS	Assurer les missions règlementaires à tout conseiller pédagogique : rôle d'aide et de conseil auprès des enseignants intervention dans des classes, et dispositifs, mais également les missions spécifiques aux langues vivantes
	FONCTIONS	- accompagnement pédagogique des enseignants en langues vivantes ; - formation des enseignants en langues vivantes (animations pédagogiques, formation continue...) - suivi des projets académiques et départementaux en langues vivantes.
	COMPETENCES	- Aimer travailler en équipe, - Etre organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques, - Aimer le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement, - Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions - Avoir un excellent positionnement institutionnel
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	- Etre titulaire du CAFIPEMF option langues vivantes (ou s'engager à le présenter au cours de la présente année scolaire) ; avoir des compétences en anglais équivalentes au B2
	NOMINATION	Nomination à titre provisoire pour l'année scolaire 2017-2018. Participation au mouvement principal 2018 pour une nomination à titre définitif.
	REGIME HORAIRE	La mission est exercée à temps plein. Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 ^{er} degré.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les candidatures doivent être transmises au plus tard le vendredi 29 septembre 2017 s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront : - Un curriculum vitae - une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour l'envoi de la convocation L'IEN se charge de transmettre la candidature au secrétariat de la circonscription de Miramas « ce.0132952n@ac-aix-marseille.fr »
	CONTACT	Stéphane FERRAIOLI IEN chargé de la circonscription de Miramas - tél : 04 90 58 12 79 – mèl : ce.0132952n@ac-aix-marseille.fr